

## Parlons-en!

14 février 2013

### La rue et les drogues

Ce mois-ci, l'annonce de l'ouverture d'une «salle de shoot» expérimentale à Paris a fait le tour des médias. On en parle aussi dans la rue. Quels dispositifs existent à Grenoble? Comment s'organisent les consommateurs de drogues, et en particulier ceux qui n'ont pas logement? Des intervenants d'AIDES-CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) participent au débat.

### Les actualités de la rue

#### Plusieurs décès récents

Beaucoup ont été affectés par le décès de Didier à l'hôpital, le 21 janvier, à l'âge de 45 ans. Il a été incinéré à Grenoble en présence de ses amis et de sa famille, qui a ensuite ramené les cendres à Lille. Tous ceux qui l'ont connu expriment leur peine. Trois autres décès ont été annoncés, dont celui d'un homme inconnu retrouvé dans la rue à Saint Martin d'Hères et enterré sous X. Vivre ou avoir vécu à la rue laisse des traces. En France, on en meurt encore. C'est l'une des raisons qui a fait naître le Collectif grenoblois Mort De Rue.



Le carré commun du cimetière du petit Sablon à Grenoble



## Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies/Accompagnées

«Il faut faire des liens entre Le Parlons-en de Grenoble et le CCPA Rhône-Alpes!»

«Les deux se ressemblent un peu. Les CCPA ont été créés par l'institution. Mais les objectifs sont semblables: faire changer les choses!»

Plusieurs participants étaient à la Maison des Associations, le 7 février, pour le CCPA. Le thème: «Sortir de la rue par le dispositif d'urgence». Certains s'y sont retrouvés par hasard: «on passait devant, on est entré!». Le CCPA vise à rendre les personnes accueillies actrices des décisions de politiques publiques qui les concernent.



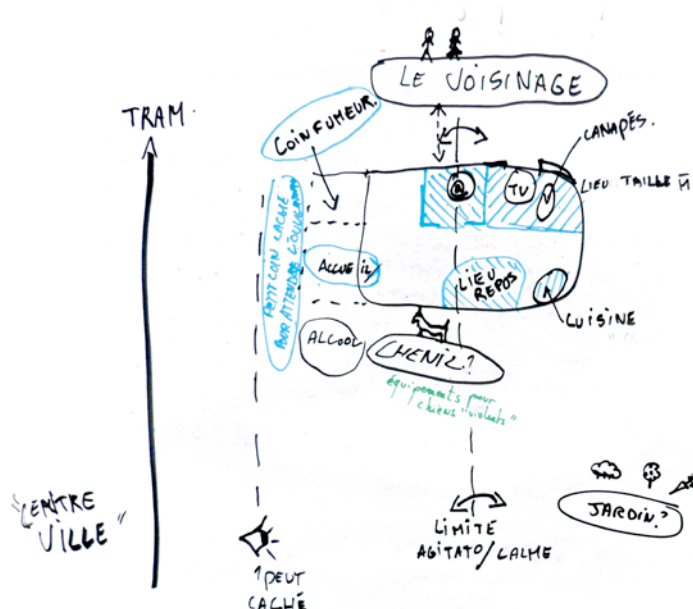
On y construit une parole collective, en priorité avec les personnes en difficultés, et avec les professionnels ou bénévoles travaillant dans le domaine de la précarité. «En fait, ça ressemble beaucoup au Parlons-en!» Des croisements seraient intéressants, on s'étonne de ne pas s'être connus avant.

### Le local des gens de la rue

Suite au dernier Parlons-en, un petit groupe a commencé à travailler sur l'idée d'un local pour les gens de la rue, «un lieu qu'on gèrerait nous-mêmes», «un lieu qui serait ouvert lorsque tout est fermé.» La première esquisse est présentée. Revient la question de l'alcool et des règles collectives. Un participant évoque aussi les «accueils de jour de nuit», lieux qui ne proposent pas d'hébergement mais qui restent ouverts à toute heure. On propose de poursuivre la réflexion avec plus de monde, le 15 mars à 14h à Point d'Eau.

«Le défi, ça va être de poser des règles et de les faire respecter»

«On a besoin de plus de monde pour continuer!»



# La rue et les drogues

## Une “salle de shoot”, comment ça marche?



une salle de consommation à Genève. (Photo Denis Balibouse. Reuters)

Une salle de shoot est une salle de consommation de drogue supervisée. Il en existe plus de 80 en Europe (Suisse,

Espagne, Allemagne, Pays-Bas...) «*On n'est pas en train d'inventer un truc nouveau!*». En France, elles sont actuellement illégales mais une salle expérimentale vient d'ouvrir à Paris. Concrètement, la personne arrive avec le produit qu'elle souhaite s'injecter dans un cadre sécurisé. Du personnel médical et/ou associatif est présent pour lui fournir du matériel stérilisé et éventuellement des conseils de “bonnes pratiques”.

«On a les toilettes publiques, celles des lieux d'accueil... Le Jardin de Ville, les coins discrets, les halls d'immeubles...»

«A Genève il y a des horaires, en-dehors ils se débrouillent, mais avec la discipline de consommation qu'ils ont apprise à l'intérieur»

## Les actions d'Aides et du CAARUD à Grenoble

Des membres de l'association Aides - CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de drogues) présentent leurs actions. Programmes d'échanges de seringues, camion de distribution de matériel, dépistage rapide du VIH... Ils interviennent aussi dans les lieux d'accueil, ou pendant des événements festifs. Il est également possible d'aller dans leurs locaux



pour un accompagnement à l'injection. Aides ne s'occupe pas de savoir si les produits ramenés sont légaux ou pas; il peut s'agir de méthadone sur ordonnance comme d'héroïne. Leur rôle est d'abord de s'occuper des interactions entre les substances et des méthodes d'injection. «*Notre rôle est d'agir sur les manières de faire, sur les pratiques; pas sur le “pourquoi”*»

«L'idée est d'améliorer la pratique de l'injection, et que les consommateurs appliquent ces conseils là où ils se shootent.»

«On n'est pas là pour mettre des étiquettes entre les «bons» drogués qui iraient dans des salles, et les «mauvais» qui resteraient dans la rue!»

## L'évolution des représentations

Un participant s'étonne du peu de réaction dans la salle... Les dispositifs de prévention des risques font leurs preuves, avec en particulier une baisse des overdoses et des contaminations par le virus du sida. Les arguments du

type “c'est de l'incitation à la consommation” persistent, mais globalement, la résistance est aujourd'hui moins forte. «*On voit bien que ça n'entraîne pas d'augmentation de la consommation*».

«On aurait parlé de ça il y a 20 ans, la moitié de la salle aurait bondi! C'était un vrai tabou»



## Légalité, illégalité, Police

Plusieurs s'étonnent de l'existence de ces lieux légaux où se passent des choses illégales, et se demandent comment s'organisent les rapports avec la Police. «*La Police est parfois plus lucide que certains*

*éducateurs... Ce sont des zones de liberté circonscrites, il n'y a pas de repérage.*»

« C'est pas une manière de faciliter le travail de la Police? Elle n'a plus qu'à attendre devant la porte pour choper les toxicos...»

## Qu'est-ce qui est une drogue, qu'est-ce qui n'en est pas?

Pour certains, «*c'est l'alcool qui est la drogue la plus violente!*» D'autres citent la cigarette, les anti-dépresseurs... mais aussi le chocolat, l'émotion, l'adrénaline... «*On pourrait en lister, des addictions!*»

Sur quels critères l'Etat décide-t-il de ce qui est une drogue dure, douce, ce qui est légal, illégal? Le critère de santé publique ne semble pas toujours prioritaire.

«Il y a une vaste hypocrisie autour des addictions»

## La dépénalisation de l'usage de drogues

C'est depuis 1970 qu'une loi pénalise l'usage des stupéfiants en France. Certaines associations, dont AIDES, militent pour la dépénalisation de l'usage de la drogue. Le consommateur est aujourd'hui assimilé à un criminel, et seule une

toute petite partie des interpellations concernent les trafiquants. La répression des usagers a des conséquences lourdes en particulier au niveau de la santé et de la prévention des risques.

**On a aussi parlé...** de la gratuité des activités proposées par les lieux d'accueil, des droits des détenus.

**On a décidé** de mobiliser plus de monde pour le projet «Local des gens de la rue» et d'organiser un Parlons-en sur le thème de la sortie de prison.

**PARLONS-EN: "SORTIE DE PRISON" jeudi 14 mars - 10h-12h**

Maison des Habitants Centre-ville, 2 rue du vieux Temple, Grenoble. Tram B arrêt « Notre-Dame - Musée ».

**GROUPE DE TRAVAIL "IMAGINER UN LOCAL" vendredi 15 mars, 14h-15h,**  
à Point d'Eau, 31 rue Blanche Monnier, Grenoble (arrêt de tram « Ile Verte »)

Plus d'infos sur:

AIDES: 8 Rue du Sergent Bobillot, 38000 Grenoble - 04.76.47.20.37  
[aides-isere.delegation@wanadoo.fr](mailto:aides-isere.delegation@wanadoo.fr)

Le « Parlons-en » a lieu chaque deuxième jeudi du mois - Tous les comptes-rendus sont en ligne

[www.arpenteurs.fr/Parlons-en](http://www.arpenteurs.fr/Parlons-en)  
[www.fabriquedesolutions.net](http://www.fabriquedesolutions.net)

